

IDCC de la Convention Collective des Industries Métallurgiques des Flandres

Voici les **numéros d'identification de votre convention collective** à faire figurer sur certains documents, notamment la DADS, le contrat de professionnalisation,...

- La convention collective des industries métallurgiques des Flandres : **1387**
- la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie : **0650**
- l'accord national interprofessionnel des voyageurs représentants placiers (VRP) : **0804**

Pour rechercher l'IDCC des autres conventions collectives, vous pouvez cliquer sur le lien ci-après : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/idcc/>

N'oubliez pas de diffuser ce message aux personnes concernées dans votre entreprise.